



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 3532

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les tarifs pratiqués par les banques envers leurs clients en cette période de crise. En effet, alors que certaines entreprises en difficulté demandent à leur établissement bancaire un report de leur crédit afin de pouvoir disposer d'une trésorerie suffisante à leur bon fonctionnement, il apparaît que certains groupes bancaires réclament à leurs clients, en plus des intérêts dus au report, des « frais de réaménagement de dossier », dont le montant est particulièrement élevé. En conséquence, il lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement quant à un éventuel encadrement de ces pratiques, alors que notre pays traverse une grave crise financière, mettant en péril la survie de très nombreuses petites et moyennes entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3532

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2012](#), page 4877